

- > Une totale confidentialité des données recueillies et partagées
 - > Neutralité vis-à-vis des victimes et des auteurs présumés
 - > Impartialité et indépendance
 - > Traitement systématique
- Ce dispositif garantit**

LES RÈGLES D'OR



VOS RÉFÉRENT.E.S ÉGALITÉ

Interlocuteur·rices privilégié.e.s sur les questions d'égalité femmes-hommes, de violences sexistes et sexuelles, de harcèlement et de discriminations, ils/elles ont pour mission de vous informer sur vos droits, les dispositifs internes et externes, et vous orientent vers les professionnels de santé et de l'écoute.

RÉFÉRENT.E ÉGALITÉ
PERSONNELS ET BÉNÉVOLES
egalite.personnels@mnhn.fr

RÉFÉRENT.E ÉGALITÉ
ÉTUDIANT.E.S ET DOCTORANT.E.S
egalite.etudiants@mnhn.fr



L'association « Women Safe »
01 39 10 85 35
accueil@women-safe.org

L'association reçoit et prend en charge gratuitement et de manière confidentielle toutes les personnes, femmes ou hommes, victimes de toute forme de violences. Elle déploie un dispositif mobilisant une équipe pluridisciplinaire qui propose une prise en charge globale réunissant infirmiers, psychologues, juristes, avocats, médecins, ostéopathes, gynécologues...

EN SAVOIR PLUS...
sur ce dispositif et sur le plan
égalité femmes-hommes au Muséum
intranet.mnhn.fr

> Ressources Humaines > Égalité femmes-hommes



Jun 2023 / Graphisme : avecbio / Portraits : © MNHN - J. Dalgaard

Son objectif : libérer la parole et garantir un traitement impartial, transparent et efficace.

Le Muséum met en place son dispositif de signalement et de traitement des situations de violences sexistes et sexuelles, d'agissements et de harcèlement sexuel.

PLACE À L'ACTION !

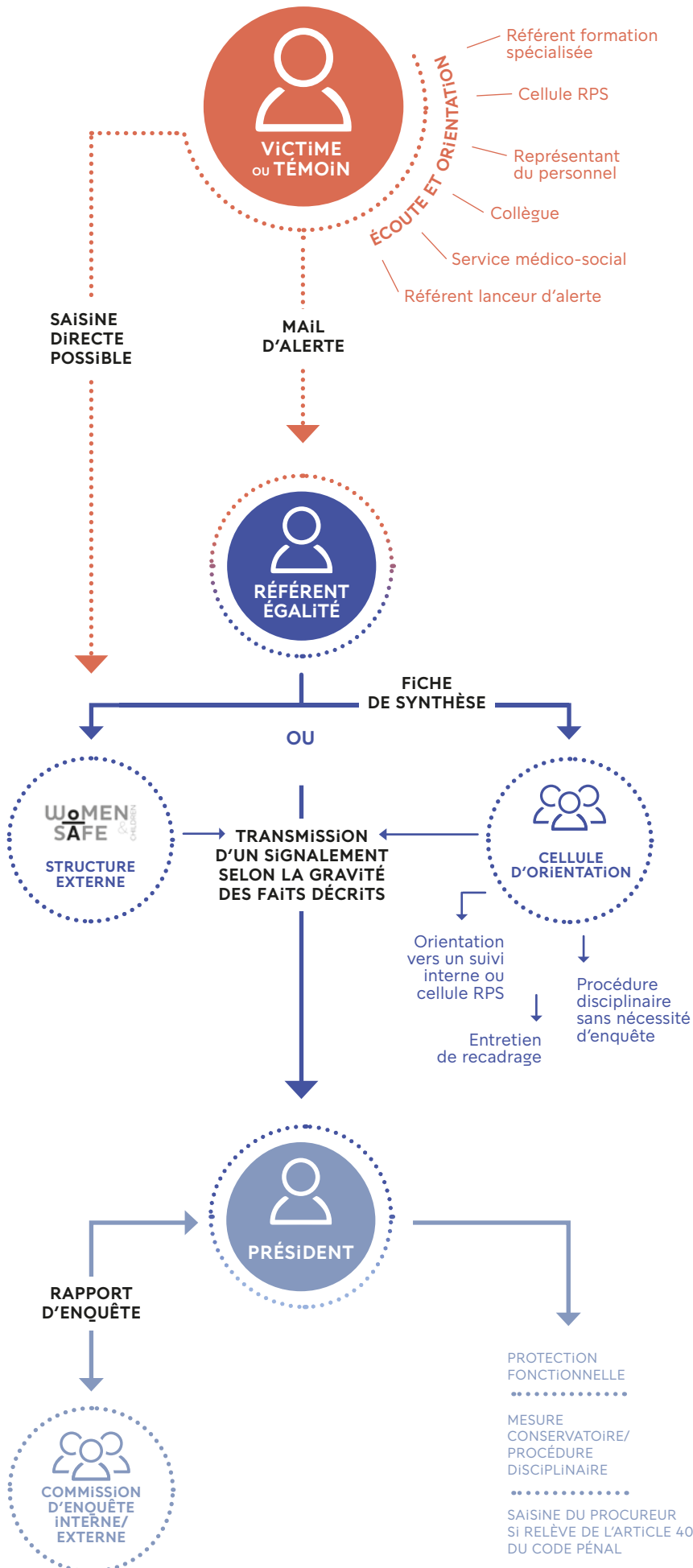
VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AGISSEMENTS ET HARCÈLEMENTS SEXUELS

LE MUSÉUM VOUS ACCOMPAGNE



LES ÉTAPES CLÉS DU SIGNALLEMENT

SUIVI DE LA PROCÉDURE DANS SON ENTÉRIÈRETÉ PAR LA DRH ET LA DAJA



01

RECUEIL DU SIGNALLEMENT

Si vous êtes victime ou témoin : un formulaire est à votre disposition sur l'intranet, rubrique Le Muséum pratique > RH > égalité femmes-hommes.

Envoyez votre signalement par mail à : egalite.personnels@mnhn.fr ou si vous êtes étudiant : egalite.etudiants@mnhn.fr Vous êtes personnel, bénévole ou étudiant au Muséum, vous pouvez également vous adresser directement à l'association Women Safe 01 39 10 85 35 ou accueil@women-safe.org

1 SEMAINE*

02

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT

Un référent égalité prend contact avec vous dans les meilleurs délais.

Après de premiers échanges relatifs à vos droits et aux dispositifs existants, en fonction de vos souhaits et de vos besoins, **votre signalement sera transmis :**

- > **en interne :** la cellule d'orientation est composée, en fonction des situations de représentants du service médico-social, des ressources humaines et de la direction des affaires juridiques ;
- > **ou en externe :** à l'association Women Safe.

2 MOIS AU MAXIMUM*

03

TRAITEMENT DES SITUATIONS

Si la situation le nécessite, le Président du Muséum diligente une enquête administrative.

À l'issue de cette procédure, le Président décidera des mesures à prendre.

4 MOIS AU MAXIMUM*

* Les valeurs de temps sont précisées à titre indicatif. La Direction s'engage à mener la procédure dans les meilleurs délais.